

■ **Café-restaurant de la Gare, Roger Gaberel et Diana Cattin-Willemin, en liquidation**, à Chardonne, société en nom collectif dont la procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée (FOSC du 21.03.2002, p. 17). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.

Journal no 7776 du 12.08.2002
(00603866 / CH-550.0.177.579-6)